

Bulletin d'inscription aux quatrièmes journées de psychiatrie adulte
CONSENTIR OU NE PAS CONSENTIR ? TELLE EST LA QUESTION
Dilemme de la psychiatrie ou de la société

Mercredi 15 juin et jeudi 16 juin 2022 de 8h30 - 17h30

Lieu : **Ministère des Solidarités et de la Santé (salle Laroque)**

Tarif d'inscription 100 € Inscription individuelle
 200 € Formation continue

Nom _____ Prénom _____

Institution, Organisme, Association _____

Fonction, spécialité _____

Adresse perso prof _____

Téléphone _____ Portable _____

Email du participant : **(Obligatoire afin de recevoir une confirmation par mail qui est indispensable pour rentrer au Ministère des Solidarités et la Santé en raison de l'épidémie de Covid-19)**

A remplir obligatoirement si prise en charge employeur

Nom de l'établissement _____

Adresse _____

Représentant légal et fonction _____

Correspondant formation _____

Téléphone _____

Email _____

Modalités de règlement

Toute inscription devra être accompagnée du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et soit :

- du règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Psychiatrie
- ou
- de la prise en charge de votre établissement (si inscription au titre de la formation continue)

et à envoyer au secrétariat de la Fédération Française de Psychiatrie, IPB - Institut Paris Brune, 26 boulevard Brune 75014 PARIS

Aucune inscription ne sera pas prise en compte sans règlement ou prise en charge

N° Formateur : 11 7529054 75

Pas d'inscription sur place et date limite d'inscription

Les places sont limitées. Le Ministère nous demandant une liste nominative, l'inscription se clôt le 31 mai 2022. Les inscriptions non retenues seront réexpédiées

Annulation

- 50 % de frais de dossier seront retenus pour les annulations demandées avant le 31 mai 2022.
- Aucun remboursement ne sera possible après cette date

Accessibilité aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins spécifiques en contactant notre secrétariat : Nathalie Dufour au 01 48 04 73 41

Pour toute demande d'information ☎ 01 48 04 73 41 - Mail : contact@fedepsychiatrie.fr

Date _____

Signature

Conditions obligatoires pour entrer au Ministère

Le Pass vaccinal est demandé aux participants extérieurs dès l'entrée du ministère, puis à l'ensemble du public à l'entrée de la salle Laroque.

Les gestes barrières et le port du masque restent obligatoires dans tous les espaces ministériels ainsi que le port d'un badge nominatif qui sera remis par la Fédépsychiatrie lors de la signature de la feuille d'émargement à l'accueil Salle Laroque.

Les participants devront se munir d'une confirmation d'inscription que vous recevrez par mail par la Fédépsychiatrie.